

NBR-plus

Bandage coupe-feu

Description

Tissu de construction composite souple en filaments de verre avec revêtement formant une couche isolante sur une face.

Précoupé au milieu en usine pour une division facile dans le sens de la longueur.

Domaines d'utilisation

- Bandage coupe-feu pour le calfeutrement de traversants avec composants combustibles (p. ex. tuyauteries avec isolations combustibles).
- Utilisation en intérieur comme en extérieur.



Conditionnement

Contenant	Carton	
Largeurs	125 mm (divisible en 2 × 62,5 mm)	
Longueurs	10 m	5 m
Référence		
	01261941	0760150133

NBR-plus

Données techniques

Épaisseur nominale	1,5 mm
Masse surfacique	2000 g/m ²
Forme	Tissu enduit d'une couche isolante sur la face intérieure.
Couleur	Extérieur gris, intérieur rouge
Température de réaction	À partir d'env. 150 °C
Interactions	Aucune influence sur d'autres matériaux de construction tels que le polyéthylène (PE) et le polychlorure de vinyle (PVC) conformément au EOTA TR 024.
Durabilité et aptitude à l'emploi	Catégorie d'utilisation X (utilisation en extérieur)
Température d'application	+ 5 °C – + 50 °C (< + 5 °C réduction de la souplesse)
Instructions pour l'application	<ul style="list-style-type: none">• Pose à l'aide d'un outil de coupe courant, comme des ciseaux ou un cutter.• Peut être recouvert de peintures agréées à base de dispersion acrylique, de résine alkyde, de polyuréthane acrylique ou de résine époxy selon le EOTA TR 024.

Stockage	Au sec en intérieur. Éviter toute pression exercée sur le rouleau pendant le stockage.
Consignes de sécurité	Veuillez consulter notre fiche des données de sécurité.
Déclaration de performance (DOP)	01261-NBR-PLUS

NBR-plus

Données techniques

Mesures des émissions (COV)

Certificat AgBB		
Émissions	Taux d'émission après 3 jours	Taux d'émission après 28 jours
Substances cancérigènes	non détectées	non détectées
TVOC (COVT)	$\leq 10 \text{ mg/m}^3$	$\leq 1 \text{ mg/m}^3$
SVOC (COSV)	-	$\leq 0,1 \text{ mg/m}^3$
Valeur R	-	≤ 1
COV sans valeur LCI	-	$\leq 0,1 \text{ mg/m}^3$
Formaldéhyde	-	$\leq 0,1 \text{ mg/m}^3$

Certificat Belgian Regulation	
Émissions	Taux d'émission après 28 jours
Substances cancérigènes	non détectées
TVOC (COVT)	$< 1 \text{ mg/m}^3$
SVOC (COSV)	$< 0,1 \text{ mg/m}^3$
Valeur R	< 1
Toluène	$< 0,3 \text{ mg/m}^3$
Formaldéhyde	$< 100 \text{ } \mu\text{g/m}^3$
Éthanal (acétaldéhyde)	$< 200 \text{ } \mu\text{g/m}^3$

Certificat LEED v4 et v4.1	
Émissions	Taux d'émission
Toutes les exigences sont remplies	
TVOC (COVT)	$< 0,5 \text{ mg/m}^3$

Certificat Italian CAM	
Émissions	Taux d'émission après 28 jours
Substances cancérigènes	non détectées
TVOC (COVT)	$< 1500 \text{ } \mu\text{g/m}^3$
Formaldéhyde	$< 60 \text{ } \mu\text{g/m}^3$

